



COMPTE-RENDU

Commission Locale de Dialogue Social (CLDS)

17 Avril 2023
(2ème réunion)

Membres présents :

- Laurent Bengué (Proviseur)
- Carine Dossou Gbété (Directrice)
- Willy Stienne (DAF)
- Vavita Santos Teta Leblanc (Secrétaire AEFL)
- Elise Descourtieux (Vice-présidente AEFL)
- Nicole Dikuzola
- Delcio Cassule
- Virginie Fourcade
- Eugenia Dias Lourenço
- Yves Le Reste
- Guilherme Vasco Edouardo

Ordre du jour :

- Adoption procès-verbal session antérieure
- Points d'action menés depuis la dernière réunion
- Points d'action en cours de traitement
- Cohésion du personnel et des équipes
- Questions diverses

1. Actions menées depuis la dernière session

→ Revalorisation salariale : en janvier 2023, une augmentation a été validée de 15% pour le personnel enseignant, 10% pour les administratifs, 20% pour les non-enseignants.

Cette augmentation a été calculée en fonction des contraintes budgétaires en tenant compte de l'ensemble des sollicitations faites.

Le travail de refonte des grilles de salaires est en cours, l'impact étant sur le long terme, cela nécessite la réalisation de projection afin de ne pas mettre en



difficulté l'association.

Assurance maladie : des critères ont dû être mis en place pour limiter le montant total de la cotisation et éviter les abus constatés.

Les déclarations (conjoint, enfants) seront vérifiées. Les nouveaux critères de couverture sont les suivants :

- travailleur à plein temps : couverture complète + conjoint + 3 enfants maximum,
- travailleur à temps partiel : couverture de l'employé uniquement,

Les documents suivants seront à remettre au service RH : preuve de filiation, preuve du mariage ou du concubinage, information sur l'assurance maladie du conjoint.

Etudier la possibilité de fournir une couverture maladie pendant un certain temps après le départ à la retraite (1-2 ans).

Départ à la retraite : mise en place d'un cadre de départ à la retraite en fonction de la loi angolaise et du contexte administratif en France.

Le départ est prévu à 60 ans et peut être prolongé au maximum jusqu'à 67 ans en fonction des besoins de l'établissement. Un cadre d'accompagnement (financier, administratif, autre) sera mis en place pour préparer le départ. Ce dispositif sera donc appliqué aux personnels du Lycée qui répondent aux critères cette année (2 personnes pour l'année 2022/2023)

Discussion sur les types de contrats (déterminé, indéterminé) le Lycée se base sur des orientations générales de l'éducation nationale et des besoins. La loi angolaise est en cours de modification, les CDD pourraient être supprimés au profit de CDI assortis d'une période d'essai, le texte sera présenté pour vote le 25 mai 2023. Le texte sera étudié par l'assistance juridique du Lycée pour suites à donner.

Prêt aux employés : une procédure a été mise en place (la plupart des demandes concernent l'immobilier), les prêts sont à taux 0, peuvent être renouvelés chaque année sur la durée du contrat de l'employé, l'encours maximum est fixé à 50 millions de Kz, il pourra être revu chaque année en fonction de la disponibilité de la trésorerie, de la santé économique du pays, du nombre moyen de demandes. Au 19 mai 2023, 35 demandes ont été



accordées pour un montant total de 49 697 198 Kz.

2. Points d'actions en cours de traitement

- Les fiches de poste sont en cours d'élaboration. Elles ont été développées dans le cadre des recrutements récents, pour les postes déjà en place, leur production se fait progressivement. C'est sur cette base que les entretiens annuels se feront pour définir des objectifs et proposer des formations.
- Revalorisation des heures supplémentaires : l'outil réglementaire est en cours d'élaboration. A partir de septembre 2023, les heures supplémentaires correspondront au taux horaire + 25%.
- De manière générale, les primes sont en cours de revalorisation. A noter que la prime d'assiduité sera séparée de la prime d'ancienneté car elles ne répondent pas aux mêmes objectifs. La mise en place d'une prime d'assiduité sera soumise à l'installation d'une pointeuse. La prime de transport pour les employés qui assurent des jours de permanence supplémentaires sera ajustée (employés de la maintenance). Une réflexion est en cours pour les critères de calcul de cette prime afin d'harmoniser les montants actuellement donnés aux employés.
- Les conditions d'attribution de la subvention de la scolarité aux employés sont redéfinies :
 - 60% (pourcentage actuel) pour ceux qui travaillent à 100%,
 - ce montant passe désormais à 30% pour ceux qui travaillent entre 50 % et 99%
 - Aucune prise en charge pour les employés qui travaillent à moins de 50 %

A ce jour, le personnel local demande une augmentation de cette subvention pour permettre la scolarisation de leurs enfants, il est rappelé que cette subvention représente un effort budgétaire et doit être considérée comme une bourse étant supportée par les autres parents.

- La formation demeure une préoccupation de l'employeur et de l'employé. Les besoins en formation pourront être mieux identifiés lorsque le cadre des entretiens individuels sera mis en place. Toutefois, les employés sont également invités à proposer des formations qu'ils auront eux-mêmes identifiées. A ce jour, les sollicitations soumises ont toujours été agréées par la



Lycée Français A.B.B.
Luanda, Angola



AEFL
Association pour l'Enseignement
Français à Luanda



aeefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Direction.

3. Cohésion des équipes

- Il y aura deux temps forts à Noël (avec les conjoints) et en Juin (pour la fin de l'année scolaire), prévu 29 Juin à l'heure du midi.

4. Questions diverses

- L'établissement fera le suivi avec la Caisse de cotisation retraites (INSS) pour mettre à jour les données de l'établissement et permettre de retracer les paiements faits par le Lycée dans les dernières années.
- La prime de vacances pourra être revue l'année prochaine, le budget de l'année en cours étant déjà clôturé.
- L'achat de minibus n'est pas justifiable aujourd'hui. En prêtant les véhicules au besoin, Total épargne à l'établissement toute la logistique liée à la maintenance, l'assurance et la sécurité. Pour les autres aspects liés au transport du personnel, des difficultés importantes de gestion et de logistique se présenteraient si un achat était envisagé.

Luanda, le 19 mai 2023
La secrétaire de séance,

